

2166 - Faire ses ablutions tout en laissant des restes de nourriture entre ses dents

question

Question : Quand on mange, des restes des mets s'installent entre les dents... Si au cours des ablutions ou du bain rituel, nous n'avons pas réussi à les dégager, notre bain et nos ablutions restent-ils valides ?

la réponse favorite

Le bain et les ablutions restent valides, même avec la persistance de résidus des mets entre les dents. Mais il faut les enlever.